

Cette formule placée dans une enveloppe marquée "Statistique Fédérale—Franco—Pénalité pour usage illégal—\$300", et correctement adressée, jouira de la "FRANCHISE POSTALE"

FORMULE E

PROVINCE DE QUÉBEC—MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

BULLETIN STATISTIQUE DE MARIAGE

1. LIEU DU MARIAGE—
Comté de St-Henri Municipalité civile de Montreal
(Comté municipal) (Écrire le nom et spécifier si c'est une cité, une ville, un village ou une municipalité rurale)

ÉPOUX		ÉPOUSE	
2. Nom et prénoms	<u>Turme Fernand</u>	12. Nom et prénoms	<u>Jarry Jeanne d'Arc</u>
3. Occupation	<u>employé à la Cie des Transports</u>	13. Occupation	<u>employé à l'Imperial Tobacco</u>
4. Célibataire, veuf ou divorcé	<u>célibataire</u>	14. Célibataire, veuve ou divorcée	<u>célibataire</u>
5. Âge	<u>23</u>	15. Âge	<u>21</u>
6. Religion	<u>catholique</u>	16. Religion	<u>catholique</u>
7. Résidence	<u>Montreal</u> (Domicile habituel)	17. Résidence	<u>Montreal</u> (Domicile habituel)
8. Lieu de naissance	<u>Québec</u> (Province ou pays)	18. Lieu de naissance	<u>Québec</u> (Province ou pays)
9. Lieu de naissance de son père	<u>Québec</u> (Province ou pays)	19. Lieu de naissance de son père	<u>Québec</u> (Province ou pays)
10. L'époux sait-il lire?	<u>oui</u>	20. L'épouse sait-elle lire?	<u>oui</u>
11. L'époux sait-il écrire?	<u>oui</u>	21. L'épouse sait-elle écrire?	<u>oui</u>

22. Date du mariage 14 août 1943 23. Par licence ou par bans bans
(jour) (mois) (année)

24. LIEU DE L'ENREGISTREMENT DU MARIAGE—
(a) Nom de la paroisse ou église Ste-Elisabeth (b) Municipalité civile de Montreal
(c) Date 14 août 1943 (d) Comté (municipal) St-Henri
(jour) (mois) (année)

25. Nom du ministre du culte chargé de la tenue des registres de l'état civil
dans lesquels l'acte de l'enregistrement de ce mariage fut fait Etienne Sapiro, curé

Toute autre personne qu'un ministre du culte enregistrant ce mariage doit signer ici

(FOR ENGLISH SEE OTHER SIDE)

125992

ÉCRIRE LISIÈLEMENT AVEC UNE ENCRE INDÉLÉBILE.
CECI EST UN DOCUMENT PERMANENT.

Chaque information doit être donnée minutieusement.

Cette formule ne doit pas être lacérée. Elle doit contenir toutes les informations demandées, y compris les noms de famille et de baptême, au complet, de toutes les parties. Si cela est impossible indiquer la raison de l'omission.